

Stage fin master 2

Par **hdr**, le **29/07/2013** à **10:48**

Bonjour à tous,

À la rentrée je serai étudiant en master 2 de droit des contrats publics. À la fin de l'année, un stage d'une durée minimale de deux mois doit être effectué, lequel peut revêtir une grande importance quant à l'insertion dans le monde du travail.

Dès lors je me posais quelques questions. Où est-il le plus opportun d'effectuer un stage? EPCI notamment CU (de grandes CU comme Marseille ...); entreprises (Veolia etc) sachant que ce n'est pas ce qui m'intéresse le plus; organismes publics (hôpitaux, OPHLM...); ou encore, et peut être le plus important, cabinets de consultants (type Service public 2000 etc)?

Je vous remercie d'ores et déjà pour vos réponses

Par **Yann**, le **30/07/2013** à **08:51**

Ca dépend en grande partie de ce que tu souhaites faire après.

Est-ce que tu veux passer des concours? Dans ce cas vise les collectivités. Les intercommunalités sont intéressantes, mais aussi les grandes villes, les départements, les régions.

Est-ce que tu veux être avocat? Dans ce cas, tente ta chance dans un cabinet ou chez des consultants. SP2000, j'ai eu une mauvaise expérience avec eux, je ne les trouve pas formidables. Il y a aussi SVP qui fait du conseil et qui ne sont pas mauvais. Sinon tu peux aussi t'adresser à l'association des maires de ton département (certaines sont plus actives et structurées que d'autres).

Les boîtes privées comme Véolia offrent des stages formateurs, mais tu y seras certainement exploité jusqu'au bout sans grand espoir d'embauche. Ca peut être intéressant, mais ce ne serait pas mon premier choix.

Pour ce qui est des dates de candidature, il ne faut pas le faire trop tôt, et encore moins trop tard. Je pense que vers novembre c'est la bonne période pour un stage vers avril.

Par **hdr**, le **06/08/2013** à **13:30**

Merci de ta réponse Yann (il me semble d'ailleurs que tu as fait le M2 d'Epinal?).

Je t'avoue que je suis pour le moins perdu.

1) Il est vrai qu'après avoir effectué un premier stage en entreprise, je pense plutôt avoir la fibre de la fonction publique. Les activités et métiers y sont plus variés; l'aspect gestion d'une collectivité, définition des besoins etc. m'intéresse bien plus que la rédaction d'offres à des marchés publics dans une entreprise.

2) Toutefois, le ratio niveau d'études + difficulté des concours (même attaché ...) / rémunération m'ennuie un peu. Mon but dans la vie n'est assurément pas de gagner 10 000 euros par mois, mais disons qu'après cinq ans d'études et un concours difficile, je trouve ça un peu "dévalorisant" (si tant est que la rémunération soit un reflet de la valeur du poste/études, je sais que ça n'est pas le cas, mais bon). Gagner 1500 euros bruts, ça fait un peu mal. Après, je sais bien qu'il y a aussi des avantages dans la FP: sécurité de l'emploi notamment, ce qui est à l'heure actuelle loin d'être négligeable.

3) A propos des concours justement. Combien de temps de préparation? Ou plutôt, vaut-il mieux commencer à travailler en tant que contractuel puis passer les concours ou bien, après avoir obtenu le master 2, préparer directement les concours et ce pour les passer ... l'année d'après? Disons que ça m'embête de faire un M2 professionnel et très pointu pour ne pas travailler d'emblée, mais si le jeu en vaut la chandelle, soit.

4) Pour ce qui est des cabinets de consultants, vaut-il mieux envisager l'hypothèse de travailler dans la FP puis, au bout de plusieurs années d'expériences (une dizaine?) envisager d'intégrer un tel emploi?

Désolé de poser autant de questions mais, comme je le disais, je suis vraiment perdu.

PS: Je viens de penser à une chose. Qu'en est-il d'effectuer un VIA (Volontariat International en Administration) après un M2 contrats publics? Il est vrai que l'étranger -ou au moins une expérience- me tente réellement.

Par Yann, le 06/08/2013 à 15:16

1/ En effet, j'ai fait ce master.

2/ Si le salaire t'inquiète, sache que c'est une chose relative. 1500€ c'était également mon premier salaire alors que j'ai commencé par travailler dans le privé. Donc ne t'attends pas non plus à avoir le double dans le privé en début de carrière. De plus, c'est le montant au premier échelon. Mais c'est uniquement la part indiciaire du salaire, ça ne tient pas compte des primes. Celle-ci varient d'une collectivité à l'autre: régime indemnitaire, 13ème mois, etc... Je lisais un article dernièrement qui disait que dans certaines collectivités elles allaient jusqu'à 60% du salaire. Plus tu bosses dans une grosse collectivité plus elles sont intéressantes.

3/ Le temps de préparation des concours c'est subjectif. Dans tout concours il ne suffit pas d'être bon, il faut être meilleurs que les autres. Pour parler de celui d'attaché, une minorité de mes camarades de fac l'ont eu du 1er coup, beaucoup au deuxième ou troisième essai, certains ont renoncé. Et ça sans préjuger de leur niveau car deux de mes amis qui l'ont raté

trois fois, ont abandonné, passé l'examen d'avocat et l'ont réussi du 1er coup (ça me permet de me moquer de mes amis avocats en soirée en disant que mon boulot est plus difficile d'accès que le leur[smile4]). Donc ça reste un concours, il y a une part de chance en plus de la préparation.

A mon avis, attendre une année pour passer le concours ne sert à rien. Autant chercher du boulot tout de suite, même en contractuel, et préparer le concours en bossant. C'est pas facile, ça demande beaucoup de boulot, mais ça se fait. La plupart des gens que je connais ont fait comme ça. Même moi j'ai réussi et je suis très loin d'être exceptionnel. En plus travailler dans une collectivité t'aidera pour aborder le concours sous un autre oeil que celui universitaire. Pour l'oral c'est bien utile.

4/ C'est une possibilité.

PS: je ne suis pas assez calé sur ce sujet pour te répondre. Mais l'avantage c'est que la réglementation des contrats publics est à 90% européenne, donc pour bosser à l'étranger en Europe c'est utile, tu n'as pas à réapprendre la réglementation d'un nouveau pays. Et humainement le travaille à l'étranger c'est toujours enrichissant.

Par **mich**, le **06/08/2013** à **17:35**

bonjour

je suis moi même en master 1 et je dois faire le master 2. Mais en terme de stage je fais le mien dans une entreprise privée et crois moi pour une insertion elle y est. J'ai pris acquis des attitudes professionnelles et sur place j'ai découvert que même en faisant le droit public on peut avoir une place dans le secteur privé en plus mon stage est bien rémunéré...IL Y4A DE QUOI BIEN REFLECHIR AVANT mais si tu n'as pas encore opéré de choix ne complique pas et vas là où tu te sentiras à l'aise.et qui sait?on pourrait même te rappeler plutard pour un recrutement si tu fais tes preuves.